

« Le monde d'après » et la tentation des biens communs par Yovan Gilles*

Avec le retour prévisible au « monde d'avant », compte tenu d'une situation économique mondiale anxiogène qui renforce, au contraire, la subordination des humanités aux contraintes matérielles immédiates, la crise sanitaire du Covid-19 a été marquée cependant par un usage inflationniste des notions de communs et des biens communs dans le débat public. Ne parlons pas des incantations enfiévrées en faveur d' « un jour ou d'un monde d'après », aux accents lénifiants, naïfs et parfois pathétiques. Au final, *monde d'après* et reprise économique deviennent de plus en plus synonymiques.

Mais l'intérêt croissant pour les communs et biens communs ces dernières années, s'il donne une amplitude inédite aux enjeux que nous pouvons par exemple promouvoir en la matière en qualité d'Université du Bien Commun à Paris, sème également une grande confusion dans les esprits, eu égard à une vacuité sémantique alimentée par la versatilité du temps *mass-médiatique*.

En effet, ni les chefs d'état, notamment le président Macron, ni le pape, ni même certains patrons de grandes entreprises, lorsqu'ils évoquent le bien commun et les biens communs ne leur donnent un contenu pour les distinguer des autres biens privés, publics ou étatisés. Il leur faudrait alors préciser les principes susceptibles de doter les communs d'un cadre juridique spécifique et constitutionnel, comme cela est déjà le cas en Italie, Bolivie, Equateur, Colombie, Nouvelle-Zélande, Slovaquie...

Si nous blâmerions les personnalités politiques de taire ou d'occulter la cause des biens communs, ce n'est pas pour autant que nous devons nous satisfaire d'allusions par trop vagues, tant ils peinent souvent à en préciser la nature, ou alors les assimilent aux biens publics étatisés, lesquels sont la propriété de l'état ; alors qu'un bien commun par définition n'est justement pas appropriable, mais est « libre » et sans prix.

Nous pouvons comprendre que ces invocations purement citatives et non-argumentées des communs sont mues sans doute par un élan de générosité éthique en faveur d'un libéralisme plus soft ou d'un néo-socialisme partageur. Ces invocations ont servi également un certain marketing électoral opportuniste comme lors des dernières élections municipales en juin 2020, exceptées des villes comme Brest, Lille et d'autres mobilisées réellement sur les biens communs depuis plusieurs années. Mais ce que nous devons éviter, c'est une banalisation des communs, et leur dilution dans une évidence qu'on ne réfute pas, puisque vide de contenu et d'exemples tangibles dans le débat public élargi. D'où l'important travail de formation et d'éducation populaire qu'il nous reste à accomplir sur ce sujet à destination de nos représentant-e-s nationaux et locaux.

Je relèverai néanmoins que lorsque la Maire de Paris Anne Hidalgo réélue entreprit de faire campagne, sur le thème "Paris en commun", elle prit soin de faire organiser en amont par son comité de campagne une réunion publique de débat et d'information, en conviant un certain nombre de praticiens et théoriciens des communs, afin d'entreprendre de qualifier concrètement les communs urbains et périurbains à destination des élu.e.s municipaux présent.e.s. Ces dernier.e.s, à défaut d'être formés sur la question, ont pu au moins être

renseignés par les contributions d'ouverture avisées de Nicole Alix (Coop des communs) et de Valérie Peugeot (Vecam).

Au début du mois de mai 2020, l'Agora des Habitants de la Terre, à l'initiative de l'économiste et politologue Riccardo Petrella, lançait un appel mondial, afin qu'un futur et éventuel vaccin anti-Covid puisse être déclaré « Bien commun public mondial » et invention non-brevetable ; de façon à garantir sa gratuité pour tous et à prévenir toute instrumentation commerciale par l'industrie pharmaceutique (au-delà du débat récurrent entre « pro » et « anti » sur la pertinence ou non d'un vaccin en la matière). Ce principe a reçu l'adhésion de l'ONU, mais l'Organisation Mondiale de la Santé émit alors une réserve sur la gratuité du vaccin tout en promettant « son accessibilité à moindre coût » pour les pays les moins dotés.

Au-delà de la pandémie, le monde des communs profile cependant un horizon social de type post-capitaliste. Pour préciser la notion de commun et son objet, évacuons tout d'abord la notion de ressource qui sous-entend un rapport essentiellement instrumental des êtres humains à la nature, au vivant organique et inorganique. Je préfère également parler de *milieu vital partagé* plutôt que d'environnement, comme si tout ce qui était non-humain était pour les sapiens une sorte de décor, dans lequel ils évoluent en qualité d'agent prépondérant infligeant *leur* anthropocène à des patients non-humains.

Un bien commun est un élément essentiel, matériel, immatériel ou vivace, nécessaire à la vie d'une communauté, quelle qu'en soit l'échelle : du territoire au quartier, de la ville ou d'un pays à l'humanité tout entière. Nous pouvons définir comme commun l'organisation collective de la « gestion » et de l'entretien de cet élément qui ne peut être aliéné par un ou plusieurs membres de la communauté, en régulant par exemple des droits d'usage (jadis dits coutumiers) de manière à le protéger et à le pérenniser. Les deux principes sociaux solidaires qui prévalent par rapport à l'appréhension des biens communs sont ceux de la non-rivalité et de la non-exclusivité. Nous usions jadis en commun au Moyen-âge en Europe du four banal dans un village, de certaines forêts ou des prés communaux, pour ne citer que des communs à l'échelle justement communale comme le droit d'affouage. A plus grande échelle, citons aujourd'hui l'eau, l'air, les logiciels libres (l'essentiel du net a été créé par des informaticiens *commoners* passionnés et non-rémunérés), l'accès libre à la connaissance, la sanctuarisation des forêts primaires ou la reforestation durable soustraite à la rente des forêts communales, l'économie et la finance solidaires dans une certaine mesure...

Sous la pression de la crise écologique et climatique, de la transformation numérique et du constat de l'épuisement des modèles économiques dominants, des actions et engagements en faveur des communs et biens communs font à nouveau émerger un champ démocratique qui dépasse le clivage public/privé, à ces divers niveaux : municipal et local, notamment avec les *communs urbains et péri-urbains*, territorial, national et mondial, pour la préservation des éléments vitaux planétaires... Sur ce dernier point, l'eau, la biodiversité, les forêts devraient être considérées comme des biens communs publics mondiaux inaliénables et soustraits à la gestion d'un *appropriateur*, quand on sait par exemple que la protection de la nature a ouvert à la voie à sa monétisation avec la biopiraterie notamment depuis les années 1980. Comme le dit Riccardo Petrella, la question capitale que posent les biens communs est la suivante : « comment donner de la valeur à quelque chose sans lui attribuer un

prix comme ce fut le cas pour l'eau lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 ? ».

Néanmoins, un certain nombre d'innovations sont aux avant-postes en la matière, indiquant des évolutions vers la valorisation de communs territoriaux et nationaux en gratuité ou semi-gratuité : émergence juridique des droits de la nature (Colombie, Equateur, Nouvelle-Zélande, USA...), semences paysannes natives en libre circulation, logiciels libres et open data, foncier agricole en cession gracieuse, re-publicisation des services hydriques en vue d'une gestion pérenne de cet élément vital et insubstituable, budget participatif, déploiement des circuits courts en agro-écologie périurbaine, mise à disposition gracieuse de bâtiments publics pour la mise en œuvre de projets citoyens socioculturels autogérés (Italie), jardins partagés, habitat participatif, tiers-lieux éco-sociaux dans les quartiers, monnaies locales et finances solidaires, comités locaux de défense du patrimoine, sciences et contenus éducatifs ouverts, lieux d'échanges de savoir-faire ou de services, équipements de gestion communautaire, foyers d'accueil diurnes gratuits pour les salariés itinérants et intermittents, mobilités partagées...

Il est bien sûr impossible dans ce court article de faire état de la richesse, de la divergence ou de la convergence des points de vue qui animent les acteurs des communs. Néanmoins, leurs actions et leurs travaux augurent du désir de passer d'une économie compétitive de la prédation à une économie coopérative de la relation, sensibles en cela aux enjeux de la transition écologique, mais surtout porteurs d'un nouveau socialisme à visage humain, c'est-à-dire décentralisé, protéiforme et non-ethnocentré.

Yovan Gilles (association et revue Les périphériques vous parlent/Comité de pilotage de l'Université du Bien Commun à Paris (France))